

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX
Contact : Madame le Directeur Général

2 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :

Marché public de travaux passé en procédure adaptée en application des dispositions du code de la commande publique.

3 - OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION :

La présente consultation a pour objet de relancer le lot n° 2A désamiantage ; prestations rattachées initialement au macro-lot 2 :

COURSIVES/DEMOLITION/GROSŒUVRE/SERRURERIE/BARDAGE/ETANCHEITE/PLATRERIE/ELECTRICITE/CARRELAGE/FAIENCE/MENUISERIES INTERIEURES/PEINTURE/ASCENSEURS.

Cette nouvelle procédure est initiée suite à la décision du pouvoir adjudicateur de déclarer la procédure infructueuse pour remise d'une offre inacceptable.

Ce marché de travaux s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une opération de requalification et résidentialisation de deux bâtiments d'habitation situés impasse du Renard et du Sanglier à Thionville (57100).

4 – VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

Avant la remise de leur offre et pour permettre aux candidats de prendre connaissance des contraintes spécifiques du site, ces derniers devront obligatoirement visiter les lieux en présence d'un technicien de l'OPH Portes de France Thionville et d'un représentant de la maîtrise d'œuvre.

Les candidats devront se présenter sur place à la date suivante : **Mercredi 15 mai 2019 de 14h00 à 15h30.**

Les candidats qui se sont déjà rendus sur le chantier en dates des 8 février 2019 ou 15 février 2019 n'ont pas l'obligation de se présenter à nouveau sur le chantier à la date indiquée ci-dessus.

5 – NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS

Seul le lot n°2 A désamiantage est concerné par la présente consultation.

Les travaux relatifs à l'opération sont répartis en 3 macros-lots et 10 lots, traités en corps d'état :

Lot 01	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS
Lot 02 A	DESAMIANTAGE
Lot 02 B	DEMOLITION/GROS ŒUVRE
Lot 02 C	SERRURERIE
Lot 02 D	ASCENSEURS
Macro-lot 03	ETANCHEITE/COUVERTURE/BARDAGE/MENUISERIES EXTERIEURES/ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE
Macro-lot 04	PLATRERIE/ELECTRICITE/CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION/PLOMBERIE
Lot 05	MENUISERIES INTERIEURES
Lot 06	CARRELAGE/FAIENCES
Macro-lot 07	SOL SOUPLE/PEINTURE

Lot 08	DEMENAGEMENT/GARDE-MEUBLE
Lot 09	ECHAFAUDAGE
Lot 10	ESPACES VERTS

Chaque lot ainsi identifié fait l'objet d'un marché indépendant juridiquement mais lié techniquement à la réalisation des autres marchés.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

6 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :

Prêts NPNRU, Eco-prêt CDC logement social, prêt PAM CDC, subvention NPNRU et fonds propres.

7 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles l'article R 2152-6 et R 2152-7 du code de la commande publique et selon les modalités définies dans le règlement de consultation.

8 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Démarrage des travaux : Septembre 2019 (y compris période de préparation de 15 jours).
- Délai d'exécution : 4 mois ferme.
- Variantes imposées : le cahier des clauses techniques particulières ne comporte pas de variantes imposées par l'acheteur.
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **autorisées** conformément au règlement de consultation et cahier des clauses techniques particulières.
- Négociation : **autorisée** conformément au règlement de consultation

9 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :

Pour tout renseignement, le candidat contactera :

l'O.P.H. Portes de France Thionville
Service Maîtrise d'Ouvrage
26, avenue Albert 1^{er}
BP 60116
57103 THIONVILLE CEDEX
Tél. : 03.82.82.05.10
Fax : 03.82.82.05.18

Le retrait des dossiers est à effectuer sur le site www.marches-securises.fr

10 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le mercredi 12 juin 2019, 16 heures délai de rigueur.

Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation selon les modalités fixées à l'article 11 du présent avis d'appel public à la concurrence.

Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.

Le pli électronique contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la Commission Achats de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature pour l'opération de requalification et résidentialisation de deux bâtiments d'habitation situés impasse du Renard et du Sanglier à Thionville** », **lot n° 02 A désamiantage, ne pas ouvrir** » et le tampon de l'entreprise.

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 150 jours à chaque mise en compétition.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'appel d'offres, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

11 – DEMATERIALISATION :

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site www.marches-securises.fr devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

12 - JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :

Conformément à ceux fixés dans le règlement de consultation.

13 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Les critères ci-après définis, notés (de 0 à 10) par ordre d'importance décroissant, sont pris en compte pour le choix et le classement des offres :

Prix des prestations	30 %
Valeur technique (mémoire technique)	70 %

Pondération du critère valeur technique (mémoire technique) :

Présentation des moyens mis à disposition	15 %
Démarche environnementale	15 %
Note méthodologique	25 %
Visite du site	10 %
Clause d'insertion sociale	5 %

14 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix – BP51038
67 000 Strasbourg Cedex
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

15 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE:

Le jeudi 2 mai 2019.